

Clic

C'est L'Info Charsienne

MAGAZINE
SEPTEMBRE
2024



www.mairiechars95.fr

ISSN N°2556-7217

Chars Automobiles

UN SERVICE PRÈS DE CHEZ VOUS

Nous mettons tout en œuvre pour vous satisfaire :



Entretien



Réparations



Carrosserie



Peinture



Service rapide



Vitrage
et pare-brise



Pneumatiques



Achat et vente
de véhicules



Restauration de véhicules anciens



Location de véhicules

1, Impasse des Neuf Arpents - Zone d'Activités 9 Arpents - 95750 Chars

01 34 66 41 58

charsautomobiles@gmail.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Installée à Chars depuis 19 ans, vos cheveux me passionnent au gré des tendances et de vos envies....Christelle.



LE SALON EST OUVERT :

Lundi et mardi : 13h30-20h

~

*Mercredi et vendredi :
9h-13h et 15h-20h*

~

Samedi : 10h-17h

~

Le jeudi à domicile

FERMÉ LE DIMANCHE



PERMIS A - A1 - A2



PERMIS B - B78 - AAC



PERMIS AM



PERMIS B96 - BE

CER
C'EST RÉUSSIR

REMISE EXCEPTIONNELLE
-10% SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

CER CHARS

11 RUE DE GISORS
95750 CHARS
09 54 02 76 40
cerchars@hotmail.com

WWW.CER-CHARS.FR



Evelyne Bossu

Chères Charsiennes, Chers Charsiens,

Ces derniers mois ont été fort en activités au niveau de la nation. Les médias ont tourné leurs caméras vers la **politique avec les élections** et l'évènement majeur sportif de la France, **les jeux olympiques**.

Pourtant, certains sujets récurrents sont tombés dans l'oubli, comme les examens que passent chaque année en juin les élèves, les allers-retours des vacanciers, ainsi que les bouchons sur les routes. Alors, il est important de garder en tête que les sujets proches de nous, de notre village, ont également un impact fort sur notre qualité de vie.

Concernant la vie de notre commune, le conseil municipal a choisi **de ne pas alourdir la fiscalité locale et éviter ainsi d'impacter plus encore les capacités budgétaires des foyers**. Les taux actuels des taxes d'imposition ne subiront pas de hausse encore cette année. Néanmoins, nous continuons d'investir et d'entretenir notre patrimoine.

Rappelons que nous sommes tous acteurs du bien-être de chacun. Nous pouvons apporter notre aide aux commerçants en favorisant nos achats vers leurs boutiques, aux associations qui manquent de bénévoles, et à chacun d'entre nous en disant simplement « bonjour » lorsque nous croisons quelqu'un. **Les petits gestes du quotidien tissent une toile de fraternité entre les Charsiennes et les Charsiens**. Sachons garder cette solidarité qui existe dans les villages mais que nous craignons de voir disparaître petit à petit.

Donc, je ne vous rappellerai pas les incivilités dues aux stationnements de certains véhicules et aux nuisances sonores. Je ne vous redirai pas de respecter la nature en ne rejetant pas de déchets au sol, en ne ramassant pas les déjections canines et en ne polluant pas nos cours d'eau : ce sont des choses évidentes que tout le monde connaît et devrait prendre en compte.

Je terminerai en souhaitant la bienvenue aux nouveaux Charsiens et en remerciant toutes celles et tous ceux qui participent à notre bien-vivre à Chars.

Bonne lecture à toutes et à tous.

■ Evelyne Bossu
Votre Maire

Sommaire

ÉDITO

Le mot du Maire p.3

LA MAIRIE

Infos mairie p.4
Budget 2024 p.5
Subventions associations p.6
Fiscalité 2024 p.6
Le service technique p.7
La déviation de la RD 915 p.7
Restauration de l'église Saint-Sulpice p.7
Construction d'un city Stade..... p.8
André Baleydiér..... p.8
Recensement 2025..... p.8
Éco-randonnées p.9
Conseil municipal des jeunes p.9

VIVRE À CHARS

Inscriptions aux écoles "les Tournesols" p.10
La compagnie Graines de Cailloux p.10
Lycée de Chars..... p.11
Portrait d'un charsien p.14
Bibliothèque p.15
Bus PMI p.15
Associations p.16
 Noisette p.16
 Bourse aux vêtements p.17
 Association des Parents d'Élèves..... p.17
 Comité des fêtes p.18
 Les Amis de Chars p.19
 Le Club de l'Âge d'Or p.20
 Pickleball p.20
 La bobine à rayures..... p.21
 L'AC2V p.21
 Foyer rural p.22
 Association Voies et Voix en Vexin..... p.24
 Noël de Chars..... p.24
Commerces p.25
 Quinzaine commerciale p.25
 Commerces ambulants p.25

RETOUR SUR DÉBUT 2024...

Travaux sur le château d'eau p.26
Un avion se pose à Chars p.26
Commémoration de la Victoire du 8 mai p.27
Journées européennes du patrimoine p.27

DÉCLIC... OU DES CLAQUES

ENS du Bois du Moulin de Noisement p.28
Partenariat CY p.29
Suivi des chiroptères p.29
Le nourrissage des animaux p.30
Entretien p.30

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Mairie

À PROPOS DE LA MAIRIE



2 RUE DE GISORS, 95750 CHARS



► **Lundi, mardi, mercredi, vendredi :**

9:00 - 12:00, 13:30 - 17:00

► **Jeudi :** 9:00 - 12:00, accueil téléphonique l'après-midi

► **Samedi :** 9:00 - 12:00



Secrétariat de Mairie assuré par :

Carolyn BÉCHET

Tél : 01 30 39 72 36

Mail : administration@mairie-chars.fr



Site de la mairie :

<https://mairiechars95.fr>



Facebook officiel de la commune :

<https://www.facebook.com/communedechars>



RDV directement sur le site
de la mairie en scannant ce QR code

Ce numéro de CLIC vous a plu ? Faites le nous savoir ! clic@mairie-chars.fr

Directeur de la publication : Evelyne Bossu

Rédaction / Photos :

- Les élus du Pôle communication :
Agnès Aglave-Lucas, Nicolas Belangé,
Nicolas Prioux, Sébastien Ravoisier

- Les adjointes :

Ariane Martin, Carole Bouillonnet

- Les présidents d'associations

Un grand merci à nos relecteurs bénévoles

Conception et réalisation :

RVB design - Reine Vitry

Crédits photos :

Unsplash.com, Freepik

Mail : clic@mairie-chars.fr

Site : www.mairiechars95.fr

Impression : Oise Imprim'

Numéro ISSN : 2556-7217

Dépôt légal : Septembre 2024

— LE BUDGET —

**Le budget 2024 a été voté le 2 avril 2024
par les membres du conseil municipal**

CE BUDGET A ÉTÉ ÉTABLI AVEC LA VOLONTÉ :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental, de la Région, et autres organismes publics.

Le maître-mot : maintenir la qualité du service public malgré les baisses des dotations de l'Etat.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer la gestion des affaires courantes et quotidiennes. Il inclut notamment le versement des salaires et charges sociales des agents de la commune, les contributions aux syndicats, le financement des formations, les frais de récurrence (l'entretien en général des routes communales, des bâtiments communaux) les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année, les festivités et animations prévues, l'enfance, la jeunesse, l'aide aux associations municipales et l'action sociale notamment :

- Accès aux services municipaux, bibliothèque municipale,
- Les plantations et décorations du village,
- La communication,
- Le feu d'artifice,
- La participation financière de la carte de transport pour les étudiants...

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, loyers des logements ou bâtiments en location...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Le vote du budget est une étape importante de la vie de notre commune. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE REGROUPE :

— En dépenses —

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.



— En recettes —

Deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment communal, à la réfection du réseau d'éclairage public ou à divers aménagements urbains...).

Parallèlement, ce budget nous permet de finaliser et d'engager des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite.

■ **Carole Bouillonnet**
Adjointe aux finances

LE VOTE DU BUDGET 2024 est ainsi équilibré comme suit :

Dépenses et recettes
de fonctionnement

2 807 313.77 €

Dépenses et recettes
d'investissement

2 394 867.18 €

LISTE DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS DE CHARS

Associations	Montant en €
AC2V	600
AMIS DE CHARS	800
FOYER RURAL	7 850
SECOURS POPULAIRE	1 000
ÂGE D'OR	450
COMITÉ FÊTES	8 000
AS CHARS	3 000
ASPEC	510
ASC USEP	1 500
PICKLEBALL	1 000
TOTAL	24 810

LISTE DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

Associations	Montant en €
FNACA	200
FANFARE SAPEURS POMPIERS	600
AMICAL DES SAPEURS POMPIERS	100
TOTAL	900

VOTE DE LA FISCALITÉ LOCALE 2024 :

Taxe foncière (bâti)

31,81 %

Taxe foncière (non bâti)

49,64 %

NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE À COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

Pour rappel, dans le tableau ci-dessous, tarifs 2023, et tarifs 2024 :

Tarifs	2023	2024
Maternelle	4,50 €	4,60 €
Primaire	5,00 €	5,10 €

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE, PARTICIPATION COMMUNALE 2024 :

Une participation financière de la commune de **35 €** est allouée par élève charsiens pour le transport vers le collège des Hautiers de Marines et pour le transport vers le lycée public de secteur ou autre lycée public.

RESSOURCES		DÉPENSES	
1 378 205 € réalisation 2023	2 394 867 € prévision 2024	2 954 664 € réalisation 2023	2 384 567 € prévision 2024
 État collectivités territoriales (dotations, subventions, participations)		 Aménagements - équipements entretiens du territoire	
1 176 007 € réalisation 2023	1 067 000 € prévision 2024	578 837 € réalisation 2023	649 500 € prévision 2024
 Impôts et taxes des entreprises et particuliers		 Personnel communal	
176 900 € réalisation 2023	181 000 € prévision 2024	1 115 071 € réalisation 2023	1 153 220 € prévision 2024
 Recettes diverses de gestion courante, produits des services (cantine...) du domaine et ventes diverses - recettes services extérieurs		 Administration de la commune (gestion courante enfance jeunesse fêtes cérémonies) contributions syndics fonds reversés à l'état	
2 677 774 € réalisation 2023	1 150 523.77 € prévision 2024	24 210 € réalisation 2023	25 710 € prévision 2024
 Excédents fonctionnement		 Associations	
28 486 € réalisation 2023		8 300 € réalisation 2023	8 300 € prévision 2024
 Excédents investissement		 Charges financières intérêt et capital	

— LE SERVICE TECHNIQUE —



Le service technique de la commune, ce n'est pas uniquement les plantations de fleurs, le nettoyage des rues et des chemins. Les agents ont également en charge l'entretien de tous les bâtiments communaux (école, mairie, salle de L'Age d'Or).

Seuls les Charsiens venus en mairie depuis janvier ont pu admirer leur dernière réalisation.

Ils ont réaménagé, du sol au plafond, le bureau d'accueil, la salle de réunion, ainsi que le bureau de notre secrétaire à l'urbanisme Elisabeth.

Gros chantier qu'ils ont mené avec brio.

A leur actif il faut aussi ajouter la peinture des parties communes dans la maison paramédicale récemment.

Pour le confort de tous, un grand merci à Pascal, David, Frantz et Nicolas.

■ Ariane MARTIN
Adjointe aux travaux

Signature du marché pour la restauration de l'église Saint-Sulpice

Le 26 janvier 2024 a été signé par Madame le maire, et en présence d'élus de la commission d'appels d'offres, le marché pour la restauration de l'église Saint-Sulpice avec l'Agence PALLAS ATHENA.



Un premier état des lieux en intérieur comme en extérieur a été réalisé par drone fin janvier.

Déviation Chars

Une réunion a eu lieu le 12 juin avec, pour but, de connaître l'avancée du projet : La déviation de la RD 915 au niveau de la Commune de Chars.

Pour répondre au courrier de la mairie de janvier 2023 adressé au département, Monsieur ARCIERO (Conseiller départemental délégué aux Routes et au Grand Paris) nous informe que ce projet, bien qu'il n'ait pas fait l'objet d'une délibération spécifique de l'Assemblée Départementale, n'a pas été abandonné.

Il nous explique également que notre commune fait partie du Contrat Environnemental, (ce qui pose certaines contraintes) et que le budget du Département ne permet pas à ce jour de répondre favorablement à notre besoin. Il reste néanmoins favorable à la réalisation de celle-ci.

En attendant la priorisation de cette déviation, la discussion s'est orientée sur les alternatives innovantes possibles (paramétrage de Waze, aménagement innovant, portique,...). Cependant, nous n'abandonnons pas le projet de la déviation de la Commune.

Pour mettre en évidence le seuil d'insécurité et des nuisances environnementales (pollution de l'air et sonore) sur notre Commune, le Département propose un nouveau décompte des véhicules entre le 15 et 30 septembre 2024 afin de réactualiser les données de 2018, (à savoir : 7000 voitures dont 250 poids lourds par jour traversaient notre commune), ce qui permettra d'appuyer notre demande.

Déviation



— CITY STADE —



Exemple d'un City Stade réalisé dans une autre commune.

Cette année, la commune s'est engagée dans le projet de construction d'un terrain multisports.

Après avoir sélectionné le terrain qui nous semblait le plus opportun (à côté des terrains de pétanque), nous avons rencontré une entreprise spécialisée dans la conception, la construction et l'installation de ce type d'infrastructure. Début avril, nous avons ensuite présenté l'avancée de ce projet à quelques habitants de Chars lors d'une réunion publique en mairie. Nous avons pu échanger et répondre à quelques questions. Le projet a été bien accueilli.

Pour que la parcelle puisse légalement accueillir ce terrain multisports l'année prochaine, nous avons entamé les démarches de demandes de subventions.

Ce futur City Stade sera couplé à un projet d'aménagement paysager en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin (plantation de haies, d'arbres, installation de mobilier, accessibilité).



À ce titre, nous avons déjà expérimenté le traçage d'un chemin en tonte différenciée sur la parcelle concernée afin que les habitants puissent d'ores et déjà se familiariser avec cet espace amené à devenir une zone de promenade et de détente. Par ailleurs, le PNR nous a suggéré un partenariat avec le public scolaire de la commune pour la plantation d'une haie champêtre et la création d'un espace forêt expérimental en laissant pousser la végétation naturellement plutôt qu'en transplantant des sujets ; nous avons donc pris contact avec l'école des Tournesols et le lycée qui se sont montrés intéressés.

Il reste à trouver un nom à ce lieu. La commune vous consultera prochainement pour recueillir vos idées à ce sujet.

André BALEYDIER



Né le 21 décembre 1900 à Chars (Seine-et-Oise), Auguste André Baleydiere était employé des chemins de fer. En juin 1944, il intégra le mouvement Défense de la France dans le secteur de Chars. Il y accomplit des missions de liaisons pour le commandement du maquis de Seine-et-Oise Nord.

Le 16 août 1944, vers 22 heures, au 15, rue de la Gare, un groupe d'Allemands qui attendait le train de Valmondois appréhendait André Baleydiere, messieurs Poitou et Clément de Marines, tous trois employés des chemins de fer, ainsi que madame Clément. Les employés furent conduits au château alors réquisitionné par les Allemands pour leur état-major. Le 17 août 1944, après une première démarche infructueuse effectuée par Monsieur Coste, maréchal des logis chef de la gendarmerie, puis une seconde où le même homme revint accompagné de monsieur Frey, inspecteur des chemins de fer, et monsieur Friot, chef de gare, il obtint la libération de Poitou et Clément. L'officier allemand prétendit alors que Baleydiere était parti à Enghien-les-Bains. En septembre, on retrouva son corps dans le parc du château...

Il a été exécuté par les Allemands le 17 août 1944 à Marines.

La médaille militaire lui fut décernée à titre posthume. En sa mémoire, la rue de la gare a été rebaptisée rue André Baleydiere après la guerre.

80 ans après son exécution, notre devoir est de nous souvenir de cet homme qui fait partie des héros grâce à qui nous sommes encore Français.



RECENSEMENT POPULATION 2025

Le recensement permet de :

Déterminer la population légale de chaque commune. Décrire les caractéristiques de la population et des logements.

Cette enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

— ÉCO-RANDONNÉES —

Les éco-randonnées se suivent et se ressemblent... **Nous continuons à tomber sur tout un tas de déchets lors de nos sorties trimestrielles.** Et alors que nous pensons soulager définitivement certains endroits de notre nature environnante à chaque sortie, force est de constater que des indéclicats, qui ne se soucient guère de notre cadre de vie commun, insistent pour polluer ! Lors de notre dernière sortie, nous avons « tiré le gros lot » en sortant de la Viosne un scooter dont le réservoir, qui contenait encore du carburant, s'est partiellement déversé dans la rivière, laissant derrière un filet irisé polluant. Et que dire des pneus, canettes et autres mégots que l'on retrouve à foison ?! La présence de ballons de baudruche sur la photo du champ de colza avec notre église en arrière-plan pourrait prêter à sourire si ces ballons ne s'étaient pas retrouvés là accidentellement.

Mais nous ne baissons pas les bras et vous donnons rendez-vous pour notre prochaine éco-randonnée le dimanche 8 septembre, sur le parking de la mairie. **Attention, nos horaires changent ! La balade se fera entre 9h et 11h, sous un soleil radieux et dans la bonne humeur !**

■ Nicolas Belangé

Adjoint à la Maire en charge de l'environnement



— CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES —

Nous avons été élus et nous sommes conscients des devoirs qui nous incombent. **En tant que membres du conseil municipal des jeunes, nous savons que nos actions se doivent d'être réalisées en accord avec nos priorités.** Nous avons donc pris contact avec la maison de retraite Les Sansonnets. C'était un point qui nous tenait à cœur : **faire un lien inter-générationnel.** Nous sommes convaincus qu'il est important pour toutes et tous d'échanger, de partager, de communiquer.

Nous participons du mieux que nous pouvons aux cérémonies nationales. Le devoir de mémoire fait partie de notre désir de transmettre le passé qui est la base de notre futur.

Vous avez vu nos petites idées pour Halloween et Noël réalisées par

l'équipe technique de Chars que nous remercions sincèrement.

Nous avons prêté main forte à l'ASPEC lors de la kermesse le 22 juin. **C'est ce que nous aimons : aider à des actions faites par d'autres, associations, mairie,...**



Nos prochains points de rendez-vous seront :

- lors du Téléthon
- avec la maison de retraite :
 - l'organisation d'un loto un dimanche au printemps,
 - pendant les vacances de novembre, faire une activité en accord avec Zineb, responsable des activités de la maison de retraite, avec l'aide du Comité des Fêtes, organiser une « boum ».

Nous sommes en attente de vos idées. N'hésitez pas à nous en faire part en nous faisant parvenir un courrier avec vos coordonnées à la mairie de Chars.



A très bientôt.

■ L'équipe du CMJ

Vivre à Chars

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

AVIS AUX PARENTS

Vous pouvez, inscrire votre enfant à la cantine via ce site :

<https://chars.les-parents-services.com>

→ En allant sur la page des repas, tout en haut :

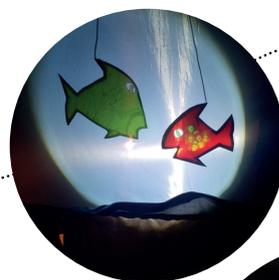
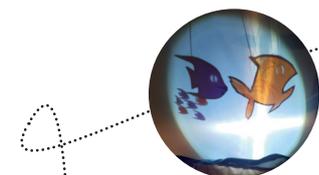
→ Inscrire votre enfant les jours souhaités sur la période du au (rentrez bien vos dates) et cliquez sur **SAUVER**.

Pensez à bien nous renvoyer, (via ce site), tous les documents demandés, complétés et signés afin de finaliser l'inscription.



Nous vous rappelons que toute inscription ou annulation devra être réalisée 48h avant.

— LA COMPAGNIE — GRAINES DE CAILLOUX



La compagnie **Graines de Cailloux**, spécialisée dans le théâtre pour les tout petits, est venue travailler son nouveau spectacle à Chars la semaine du 29 avril au 2 mai.

En fin de semaine elle a offert une présentation de ce tout nouveau travail à un public de bambins accompagnés de leurs assistant.e.s maternel.les.

Les enfants et les grands ont suivis une des comédiennes dans son personnage de pêcheuse à l'épuisette, tout au long d'un parcours amenant à la découverte d'un décor mystérieux de bord de mer. Sur la plage à marée basse, ils ont rencontré une étrange créature mi-mollusque mi-reine de la mer, qui les a entraînés à l'intérieur d'une grande tente faite pour y projeter du théâtre d'ombres.

Artistes et professionnels de la petite enfance sont ensuite restés un long moment à échanger autour du travail pour les tout petits pendant que les enfants continuaient à jouer avec les éléments marins du décor.

La compagnie a également reçu l'équipe enseignante de l'école maternelle et la coordinatrice parentalité de la CCVC pour échanger autour de la création.

OlaO,
spectacle immersif de théâtre physique et théâtre d'ombres dès 15 mois.

De et par :

Blanche Heugel et Virginie Castelli

Idée originale et marionnettes :
Virginie Castelli

Décor et scénographie :
Roberta Chiarito

Plus d'informations sur la cie
Graines de Cailloux :

<https://sites.google.com/site/grainesdecailloux/>

— LYCÉE DE CHARS —

SEMAINES THÉMATIQUES AU LYCÉE

Depuis deux ans, l'année scolaire est rythmée par quatre semaines thématiques instituées autour des parcours des élèves. **En octobre a lieu la semaine de l'engagement**, au cours de laquelle sont organisées les élections des délégués, des éco-délégués et des représentants des élèves au Conseil de la Vie Lycéenne ainsi qu'au bureau de la Maison des Lycéens. **En novembre, pour la semaine santé**, les élèves ont bénéficié d'interventions de professionnels autour des addictions, de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, de la gestion du stress... La semaine de l'orientation a eu lieu en janvier. La semaine des projets a eu lieu en mars, à l'issue de la Journée Portes Ouvertes. Elle a été l'occasion de présenter les différents projets culturels, sportifs et citoyens du lycée.

BAPTÊME DE PROMOTION DES ÉLÈVES ENTRANT DANS LA FILIÈRE MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Le vendredi 31 mai 2024 a eu lieu la cérémonie du baptême de promotion au lycée du Vexin à Chars. A cette occasion, les secondes BAC pro Métiers de la Sécurité



© Adrian CARON



© Adrian CARON

ainsi que les premières CAP AS ont reçu leurs rondaches (écussons ronds). Cette promotion 2023-2026 portera le nom de Théo Bataillon. Le but était de rendre hommage à notre ancien camarade du lycée du Vexin, ancien JSP de Marines et très engagé pour aider les autres, qui est malheureusement décédé. Ce jour-là, toutes les classes de sécurité étaient présentes ainsi que les sapeurs-pompiers, les polices nationale et municipale, la gendarmerie, la Croix-Rouge, la Sécurité Civile, la famille de Théo, des professeurs, nos parents invités et la direction du lycée. Ce sont les anciens amis de Théo du lycée qui nous ont remis nos rondaches.

Article écrit par Lonny Bossay et Baptiste Lhuiller, élèves de 1 CAP AS

PROJET « LA FORÊT S'INVITE À L'ÉCOLE »

Dans le cadre du projet « La forêt s'invite à l'école », les élèves de CAP de la classe dehors et ceux du club nature du lycée se sont récemment réunis pour une initiative environnementale enrichissante.

Grâce au soutien de Teragir, une entreprise engagée dans la préservation de la nature, notre établissement a pu bénéficier de plants pour nos espaces verts.

Ensemble, les élèves ont planté les arbustes en février, contribuant ainsi à enrichir la biodiversité de notre lycée et à créer un espace vert propice à l'apprentissage et à la détente.

Les élèves ont également bénéficié d'une sortie nature en avril avec Élisabeth Guichard, guide à l'Office National des Forêts.





Avec ses jumelles, ses boîtes-loupes et son époussette, Élisabeth Guichard a fait découvrir aux élèves la vie des sols et des mares de la forêt du moulin de Noisement, tout près du lycée. La chance a été au rendez-vous sous les plaques à reptiles : **nous avons pu observer plusieurs beaux Lézards verts, un Mulot, des Orvets et une Coronelle lisse.**

Article écrit par Sophie Boivin, professeure d'anglais et référente développement durable

DES RUCHES AU LYCÉE

Cette année, notre lycée a la chance d'avoir un partenariat avec une apicultrice grâce au soutien de la région Île-de-France et de notre label lycée éco-responsable.

Julie, apicultrice de « la Bees » a installé 2 ruches dans notre lycée et anime des interventions pédagogiques avec les élèves de Terminale Élec. Elle a partagé avec eux sa passion pour les abeilles et leur a fait découvrir le fonctionnement fascinant d'une ruche, en décrivant le rôle de chaque membre de la colonie et le processus de fabrication du miel.

Ce projet permet non seulement de sensibiliser les élèves à l'importance de la biodiversité et à la protection des abeilles, mais aussi de contribuer activement à la préservation de ces précieux pollinisateurs.

Grâce à ce partenariat avec Julie, le lycée affirme son engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité. En sensibilisant les élèves à la cause des abeilles et en leur offrant l'opportunité de s'impliquer concrètement dans la préservation de ces insectes indispensables, nous contribuons à former des citoyens responsables et conscients des enjeux environnementaux.

Nous tenons à remercier chaleureusement Julie pour sa passion, son engagement et sa générosité. Grâce à des initiatives comme la sienne, nous pouvons œuvrer ensemble pour un avenir plus durable et plus respectueux de la nature.

Article écrit par Sophie Boivin, professeure d'anglais et référente développement durable.

« DE CHARS À GENÈVE » : L'OPTION CROIX-ROUGE

La classe de terminale CAP agent de sécurité a mené un projet en partenariat avec la Croix-Rouge de Marines. Différentes activités ont été réalisées dans l'année : secourisme et animation d'ateliers mémoire avec des personnes âgées. M^{me} Dhouailly, M^{me} Griboine et M. Auvré ont organisé un voyage à Genève pour visiter l'ONU et le musée de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Lors de la soirée de restitution le 14 mai,

une convention de partenariat a été signée entre le lycée et la Croix Rouge, en présence des parents et des bénévoles.

LES PROJETS CULTURELS AU LYCÉE

Club Musée

Le « Club musée » regroupe des élèves et des personnels volontaires pour des sorties à Paris le week-end. **Cette année, nous avons visité le Centre Pompidou, la Grande Galerie de l'évolution, la Cité de l'Architecture et le quartier de Montmartre. Nous avons terminé l'année en grande pompe avec une sortie au château de Versailles le samedi 8 juin !**

Nous poursuivrons nos sorties l'année prochaine, avec en prime un « club spectacle » en partenariat avec Points Communs.

Partenariat avec l'Association française des victimes du terrorisme

L'Association française des victimes du terrorisme est un partenaire important du Lycée du Vexin. Chaque année depuis 2021, Chantal Anglade vient au lycée pour rencontrer les équipes pédagogiques et préparer un échange entre des élèves et des témoins d'attentats.





Cette année, Michel Catalano et Mélanie Dizin ont rencontré les élèves des deux classes de 2nde professionnelle Métiers de la sécurité. Bruno Poncet et Amine Tobok ont répondu aux questions des élèves de 1^{re} année de CAP Agent de sécurité, qui avaient travaillé à la mise en scène d'une pièce de théâtre, Café Zitouna, inspirée du procès de l'attentat du Café Argana à Marrakech. La discussion, très émouvante et passionnante, a porté sur les notions de justice et de vengeance.

Les Premières métiers du commerce et de la vente, auteurs-compositeurs-interprètes !

La classe de 1^{re} professionnelle métiers du commerce et de la vente (MCV) a poursuivi cette année son travail autour de l'écriture et de la musique, entamé en 2nde avec leur participation au dispositif « Chroniques lycéennes de l'Académie Charles Cros ». Après avoir écrit des poèmes en cours de lettres, les élèves ont suivi trois jours d'atelier

d'écriture avec le rappeur HYL ! **Du 25 au 27 mars, le CDI du lycée s'est transformé en studio d'enregistrement** : avec l'aide de Yoann et Florent les élèves ont écrit, composé et enregistré leurs chansons. Elles ont été diffusées à la fin du concert d'HYL qui a eu lieu le 28 mars dans la salle de l'Âge d'Or.

Mouv'Inside, une émission écrite et enregistrée par les Seconde Électricité et Maintenance !

Silence dans les micros, le casque sur les oreilles, le jingle est lancé, l'enregistrement commence...

Les élèves de 2nde Électricité et Maintenance se sont mis dans la peau des journalistes du Mouv', le mercredi 24 mai, à la Maison de la Radio. **Chacun son rôle** : l'animateur qui distribue la parole, les chroniqueurs

météo, les chroniqueurs culture, l'intervieweur. Une première expérience de radio pour les élèves !

Partenariat avec le musée du Louvre et l'abbaye de Royaumont

Le lycée a reconduit ses partenariats avec le musée du Louvre et avec l'abbaye de Royaumont. Les élèves de trois classes ont visité le Louvre et ont participé à des ateliers d'écriture avec Stéphane Lambert, écrivain vexinois d'adoption. Trois autres classes ont visité l'abbaye de Royaumont et ont bénéficié d'ateliers autour de l'artisanat d'art.



— PORTRAIT D'UN CHARSIEN —

“ Et si je vous disais que l'homme dont nous allons faire le portrait dans cette édition du Clic a tenu entre ses mains la Coupe du Monde de foot en 1998, qu'il est allé la chercher la veille de la finale pour la remettre au commandant du GIGN qui la gardera jusqu'au grand soir le 12 juillet 1998 !

Il a également eu le privilège de garder la coupe de France et la coupe Gambardella. Vous pensez certainement à Kylian Mbappe ou Zinedine Zidane et pourtant il n'en est rien !

Nous allons vous présenter Michel Mahieux.

Les trentenaires ou quarantenaires qui ont été à l'école maternelle, ont connu son épouse qui y était enseignante.

Michel, qui a fêté ses 81 ans en juillet, est un fervent amoureux de Chars. Il y est venu pour la première fois en juillet 1965. Initialement, il ne devait rester qu'un mois, dans le cadre d'un remplacement professionnel à la gare de Chars.

Fils d'un ancien gendarme, **c'est un passionné de football, mais également de tout ce qui touche au domaine ferroviaire.**

4 ans après son mariage, en 1973, notre ami du jour a eu l'opportunité de revenir travailler et de s'installer définitivement à Chars. Il y habite toujours, d'ailleurs.

D'abord chef de gare, il gérait un ensemble de gares de Montgeroult-Courcelles à Trie-Château et



Michel Mahieux

Magny-en-Vexin. Il va ensuite diversifier ses activités professionnelles en se tournant vers l'organisation de voyages en train ou de transport de voyageurs à grande échelle, dont les premiers à en bénéficier étaient les anciens, pour une promenade à Dieppe.

Grand connaisseur des engins ferroviaires, **il fut l'un des principaux artisans de la venue du TGV à Chars en 1985**, suite à un pari avec Madame Mautuit, Charsienne, mais aussi intendante du collège de Marines à cette époque. Car oui, notre village peut se targuer d'avoir vu le TGV s'y arrêter.

Dans quel contexte ? D'abord faire découvrir ce train qui n'a été mis en circulation que depuis 1981, principalement dans des grandes villes comme Lyon ou Marseille, et atteignait les 200 km/h ; une prouesse à l'époque ! Par son abnégation et son réseau de connaissances, Michel Mahieux est parvenu, via un projet scolaire avec le collège de Marines, à faire venir ce TGV et le remplir avec des élèves du collège, des professeurs et de toute une flopée de journalistes régionaux et nationaux mais également des patrons d'entreprises locales. Ce train avait pour destination finale le site historique d'Alésia.

Au retour, les Charsiens ont même eu le privilège de monter dedans pour un bref aller-retour de la voie 1 à la voie 2 avant le retour du TGV à Paris.

A partir de juin 1997, il va se consacrer à la Fédération Française de Football, pendant 12 ans en tant que bénévole au département « organisation et réception » des équipes de France dont il deviendra le secrétaire général en 2001.

Néanmoins, parallèlement, il continue d'organiser le déplacement de clubs professionnels comme le PSG, Créteil, le RED STAR, l'AS Beauvais, l'AS Cannes ou l'EA Guingamp.

A ce titre, Michel est présent à tous les matchs au Stade de France ; il va y côtoyer des personnalités sportives, artistiques ou politiques. C'est une grande période de rencontres pour lui.

Il a été, de 1983 à 1989, 1^{er} adjoint au Maire et a toujours œuvré pour dynamiser le village avec, par exemple, la mise en place de la 1^{ère} foire à tout, la fête de la gare, les chars fleuris, la 1^{ère} dizaine commerciale, une exposition de peintre, la course de boulanger, la présence des meilleurs ouvriers de France, accompagnés de leurs chefs-d'œuvre. Ils avaient exposé des œuvres coûtant une fortune. Tout ceci n'a pu être réalisé qu'avec l'aide de nombreux bénévoles dont Jacques Hinard ou Vianney Mautuit.

Son expérience dans l'animation du village lui a prouvé que pour dynamiser la vie de Chars, il faut des hommes et des femmes qui donnent de leur temps bénévolement.

Il souhaite que Chars puisse continuer à se développer favorablement dans les années à venir et que les gens continuent à faire grandir le village, en s'impliquant dans la vie de celui-ci et en rejoignant les différentes associations présentes dans notre commune.



— BIBLIOTHÈQUE —

Cette petite bibliothèque a la chance d'être proche de ses lecteurs. Oui, notre mission première est de partager des livres. Notre deuxième préoccupation est le contact et l'échange. C'est toujours avec joie que nous vous recevons

→ **le mercredi de 16h à 18h**

→ **le samedi de 10h à 12h.**

Notre bibliothèque réservait une fois par mois une plage horaire pour nos anciens de la maison de retraite Les Sansonnets, dans un souci de sérénité et de garantie sanitaire. Hélas, ils ont des difficultés pour se déplacer. Nous avons donc proposé de leur apporter des livres en fonction des besoins des résidents.

Vous êtes assistante maternelle ? Alors venez une fois par mois à la bibliothèque pour échanger, pour une approche des livres avec vos

enfants. Une heure vous est totalement dédiée (pour le réseau des assistantes maternelles).

Nous recevons également la classe de grande section de maternelle et les classes de l'école élémentaire un jour par mois.

Nous faisons des « livraisons » pour apporter des livres aux personnes ne pouvant se déplacer. Rapprochez-vous de nous si vous avez besoin de ce service.

Vous avez certainement rencontré Claude, Lydie et Nathalie qui se relaient inlassablement pour garantir les ouvertures de cette petite mais chaleureuse bibliothèque. Merci à Claude qui va quitter notre village pour une autre région de France. Elle a participé bénévolement de nombreuses années à la biblio-



thèque et va nous manquer. Merci aux bénévoles sans qui tout cela ne pourrait pas avoir lieu.

Venez nous voir et venez découvrir nos nouveaux livres pour passer une bonne année, accompagnée de personnages existant en écriture ou en dessin. Vous souhaitez participer à cette belle aventure, venez nous retrouver. Tout bénévolat est le bienvenu.

C'est une bibliothèque communale. Les inscriptions et le prêt des livres sont gratuits.

— BUS PMI —

Planning BUS PMI

06.31.02.09.21



	MATIN 9h30-12h30	APRÈS-MIDI 14h00-17h00
Mardi 17 septembre	<p>Aincourt Place de l'église Seraincourt Mairie de Seraincourt Auxiliaire de puériculture et sage-femme</p>	<p>Chars Place de la mairie Auxiliaire de puériculture et sage-femme</p>
Vendredi 20 septembre	<p>Us Tennis Club rue Henri IV Chars Place de la mairie Auxiliaire de puériculture et médecin</p>	<p>Cormeilles en Vexin Presbytère-5 rue de Montgeroult Boissy L'Aillerie Maison pour tous Auxiliaire de puériculture et médecin</p>

— LES ASSOCIATIONS —

Association Noisette

Noisette est une association qui organise gratuitement des animations et des ateliers autour d'un Jardin Forêt Comestible dans le bois du moulin de Noisette.

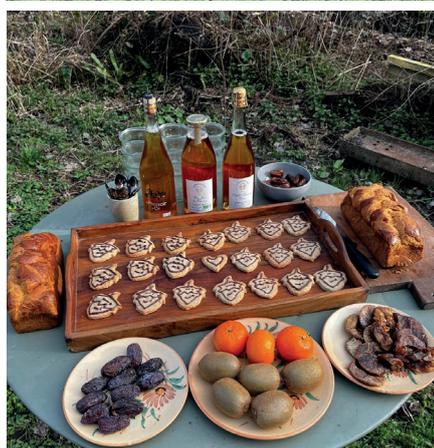
Depuis le début de l'année, nous avons commencé les « Dimanches de Noisette » :

Chaque premier dimanche du mois, nous accueillons petits et grands chez Noisette.

AU PROGRAMME : papotage, jardinage et grignotage !

Tout est prêt pour une après-midi vivante et sensorielle !

On entend les grenouilles, le coucou, les oiseaux, on voit les arbres tanguer avec le vent, les premières pousses et fruits, les différentes formes d'escargots, on touche la terre, on cueille, on sent les aromatiques de la lavande à la menthe-chocolat.



Et on peut apprendre ensemble :

- les techniques de bouture d'arbustes fruitiers (groseilliers, framboisiers, cassissiers etc.) ;
- la construction d'une arche en saule vivant ;
- la création d'une mare ;
- la préparation des semis (qui ont fourni un bon repas aux limaces cette année !) ;
- les techniques de plantation ;
- la greffe ;
- l'apprentissage de la faux et autres outils du jardinier ;
- la cuisine de plantes comestibles (beignets de fleurs de sureau cette année).

Nous profitons à la fin d'un bon goûter gourmand avec des biscuits à la Noisette et du jus de pomme des vergers d'Osny.

Bientôt les récoltes des petits fruits commencent, avec les premiers fruits des arbres du verger !

On espère prochainement un dimanche de jardinage en musique, pour les petits et les grands !

« Ah moi j'adore les dimanches de Noisette, les gens sont trop sympas et les activités trop sympas aussi » Marie, 8 ans.

L'année scolaire s'est clôturée par des ateliers pour les enfants de l'école élémentaire et maternelle Tournesol, avec au programme :

- des balades contées dans le verger ;
- l'apprentissage des outils du jardinier ;
- la plantation en semis direct d'une association de légumes (les maïs pour les tuteurs, les haricots qui grimpent, et les courges qui tapissent le sol) ;
- le jeu de l'assiette à la racine (trouver dans la forêt d'où viennent les légumes, fruits et herbes de mon assiette).

Mais surtout, beaucoup de rigolades autour de l'apprentissage dans le jardin.



« A bientôt pour goûter la nature ensemble ».

■ L'équipe Noisette

Noisette 

Contact : Sophie de Courson

 06 65 08 25 93

sophie.decourson@gmail.com

Pour nous suivre :
 www.facebook.com/noisetteasso

 www.instagram.com/noisette_asso/

Adresse:

1 Chemin de la pisciculture, Chars



La bourse aux vêtements de Chars

Tous à votre agenda, la prochaine bourse aux vêtements d'hiver aura lieu début octobre dans la salle municipale de Chars.

La réception des vêtements se fera **le samedi 5 octobre de 9h00 à 12h00** et **le lundi 7 octobre de 14h00 à 16h00** et **de 18h00 à 20h00**.

LA VENTE SE DÉROULERA

**le samedi 12 octobre
de 9h00 à 17h00**

On vous attend nombreux.

■ Ariane MARTIN
La Présidente

Association des Parents d'Élèves de Chars

L'ASPEC a terminé cette année en beauté avec sa kermesse qui s'est déroulée le samedi 22 juin 2024.

Voir le sourire, le bonheur et la joie des enfants nous permet de continuer dans cette aventure qui est un doux régal pour chacun.

En cette année 2023-2024, l'ASPEC a accompagné les familles dont les enfants sont scolarisés à Chars.

Nous avons organisé les activités suivantes :

→ **Défilé d'Halloween** (31 octobre 2023). Les enfants étaient au rendez-vous et nombreux sur certains parcours, ils ont pu récolter plein de friandises !!!

→ **Mini-disco de Noël** (16 décembre 2023) où petits et grands ont dansé, joué et goûté dans une ambiance « disco » en pleine autonomie sans papa et maman. Une boum réussie !!!

→ **Le Loto des enfants** (3 février 2024)

avec une grande participation des petits comme des grands.



→ **Mini-disco bal de fin d'année** (1 juin 2024) où les enfants ont pu fêter la fin d'année entre amis.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui se sont investies pour que l'ASPEC puisse réaliser toutes ses animations, pour la plus grande joie des enfants.

Comme vous le savez déjà, l'intégralité des sommes récoltées nous permet de financer des sorties, des projets scolaires... Nous comptons sur vous pour l'année à venir afin que cela perdure.

Nous sommes peu nombreux et avons besoin de parents volontaires... En septembre, beaucoup de parents nous quittent car leur(s) enfant(s) entre(nt) au collège...

REJOIGNEZ-NOUS !! Sans vous l'ASPEC ne pourra pas continuer d'exister et toutes ces animations et la kermesse ne pourront plus avoir lieu.

L'Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 5 septembre 2024.



✉ aspechars@gmail.com
f ASPEC Chars



Le comité des fêtes

Après quelques jours de vacances, le comité des fêtes de Chars a lancé une sortie au Parc Astérix.

Cette sortie a suscité un intérêt incroyable : 55 places vendues

en 48 heures (uniquement suite à notre publication sur Facebook) ; alors que la dernière sortie de ce genre en 2016 n'avait pas suffi à atteindre les 50 places en 2 mois de vente. Le tarif, et le bus offerts ont su vous séduire. Vous aurez juste à profiter, par Toutatis.

Ce fut une année particulière, car l'heure de la retraite associative a pointé le bout de son nez pour quatre de nos membres. **L'ensemble de l'équipe du comité tient à remercier Ariane, Michèle, Didier et Sylviane, qui se sont tant démenés au comité des fêtes depuis tant d'années.**

Ainsi, qui dit départ dit arrivée de nouveaux bénévoles, sans quoi le comité des fêtes et l'ensemble de ses activités s'arrêteront. Notre appel à bénévoles pour l'assemblée générale du 8 juin dernier a été entendu, et ce ne sont pas moins de 8 nouveaux membres qui rejoignent notre équipe, dont certains sont familiers du monde des associations de Chars et nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous avons initié de nouvelles activités en 2023/2024, comme des projections de film, dont la 1^{ère} édition a attiré une soixantaine d'entre vous, petits et grands. C'est encourageant.

Avec l'ASPEC nous avons prévu un carnaval en avril dernier, mais la météo trop pluvieuse nous a contraints à l'annuler 48 heures avant, au regret de tous.

Nos activités de 2^{ème} partie de l'année 2024 ont eu autant de succès que les années passées :

- Chasse aux œufs de Pâques,
- Retraite aux flambeaux lors de la fête foraine début mai



- La « Chasse » au trésor familiale dont la famille C. a su tirer son épingle du jeu, et remporter le trésor garni de 4,5 kilos de bonbons, gâteaux, chocolat.

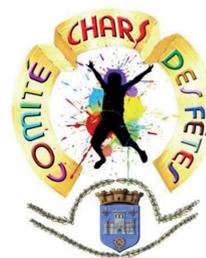
Petit bémol : notre brocante puériculture n'a pas eu le succès que nous espérions, toutefois nous vous la proposerons de nouveau en 2025 avec probablement une nouvelle organisation.

En parlant de brocante, celle-ci aura bien lieu, même si 2 ou 3 bénévoles de plus ne seraient pas superflus. Nous sommes conscients que se lever tôt est un sacrifice pour donner un coup de main, mais nous ne vous sollicitons qu'une seule fois dans l'année...

Toutefois, pour l'année 2025, deux nouvelles activités verront le jour : **un grand quizz interactif en octobre 2024 et une boom pour les ados en mars 2025.** (voir planning ci-dessous)

A bientôt.

- L'équipe du comité des fêtes de Chars



PLANNING ACTIVITÉS DU COMITÉ DES FÊTES DE CHARS 2024/2025

Sous réserve de modification/Annulation

SEPTEMBRE 2024	S 14 : Sortie familiale Astérix	JANVIER 2025	S 18 : Loto
OCTOBRE 2024	S 12 : Grand Quizz D 27 : Brocante	MARS 2025	S 12 : Boom pour ados
NOVEMBRE 2024	D 17 : Concours Belotte S 30 : Téléthon	AVRIL 2025	S 5 : Séance films D 20 : Chasse aux œufs de Pâques
DÉCEMBRE 2024	S 7 : Atelier Noël V 13 : Spectacle Noël D 27 : Séance Films	MAI 2025	S 10 : Défilé fête Foraine S 24 : Brocante puériculture
		JUIN 2025	S 1 : Chasse au Trésor Familiale
		SEPTEMBRE 2025	Sortie Familiale

Les Amis de Chars

Qui sont Les Amis de Chars ?

Ce qui peut nous caractériser le plus, c'est l'expression « bonne humeur » et « partage ». En effet, nous nous retrouvons pour passer d'agréables moments ensemble, autour d'activités enrichissantes et variées. Nous partageons nos bonnes idées, nos astuces. Bref, c'est toujours un plaisir de nous retrouver.

De manière récurrente, nous organisons :

- **Boules :** L'art de faire du sport en s'amusant sur le terrain derrière le lycée de Chars, les jeudis et samedis à 14h. Nous tenons à remercier la mairie de nous prêter le terrain.
- **Atelier de peinture :** L'objectif premier est de se faire plaisir. Vous n'osez pas vous lancer ? La majorité d'entre nous ont eu la même peur et, rassurez-vous, ceux et celles qui sont venus ont été « bluffés ». D'ailleurs, vous avez pu le constater lors de la journée des passions qui a eu lieu le 30 août, salle de l'Age d'Or. L'atelier a lieu tous les lundis, à 14h.
- **Randonnées :** une fois par mois, nous vous emmènerons découvrir un petit coin de notre belle région, tranquillement, dans une agréable ambiance. Covoiturage prévu si nous ne partons pas de Chars.
- **Visites d'expositions, de villes et monuments** accompagnés de guides.



Nous partageons de bons moments ensemble.

En 2023, nous sommes partis pour **un séjour** en Touraine. Quel beau voyage ! Nous sommes revenus avec plein de beaux souvenirs et riches de nouvelles connaissances géographiques, culturelles et humaines. En 2024, nous irons du côté du Touquet.

Vous pouvez nous contacter en mettant un courrier adressé à notre nom (Les Amis de Chars) dans la boîte aux lettres de la mairie ou en téléphonant au 06 67 26 01 78 (laissez un message sur le répondeur).



A très bientôt et au plaisir de vous retrouver parmi
Les Amis de Chars.

Le Club de l'Âge d'Or

Le Club de l'Âge d'Or a réalisé une assemblée générale le 26 mars 2024.

Nicole Defrance en a été la présidente depuis fort longtemps et a su donner un dynamisme et une âme à cette association mais elle a préféré laisser les responsabilités de cette mission à une autre personne. Bien entendu, elle restera présidente d'honneur. Nous, adhérents, sommes très émus et **nous savons ce que nous lui devons. Merci infiniment Nicole** pour toutes ces belles années passées au Club de l'Âge d'Or.

Marie-Claude Clément sera la nouvelle présidente. Elle a déjà participé à de nombreuses associations et continue à assurer des fonctions au sein d'elles. Elle sera assistée par la trésorière Laurence Rouillet, la secrétaire Martine Gallois et les membres du bureau Patricia Donchet, Suzanne Lamarche et Suzanne Sommet.

Si vous souhaitez participer à cette association, vous pouvez contacter le bureau en laissant un courrier dans la boîte de la mairie à l'attention du Club de l'Âge d'Or.

Cette association réalise des goûters (1 fois par mois) et des repas (4 par an). N'hésitez pas à venir nous voir. Si vous avez également des idées à nous soumettre, à nous proposer, nous serions ravis d'en parler et certainement de les mettre en place avec vous.

À très bientôt.

■ Le bureau.



Pickleball Vexin Centre

À peine la saison terminée, qu'une nouvelle s'annonce ! C'est le moment de penser aux activités qui vont rythmer vos semaines ou celles de vos enfants à partir de la rentrée. Et pourquoi rejoindre Pickleball Vexin Centre ?

Le pickleball est un sport de raquettes ludique qui s'adresse à tous les publics. Si vous avez envie d'une activité sportive sans prise de tête et où l'on s'amuse tout en se dépensant, alors vous devriez passer nous voir. Nous proposons une séance d'initiation gratuite à toutes les personnes désireuses de se mettre ou se remettre au sport. Soit vous passez directement nous voir sur un créneau de jeu à Chars, Marines ou Vigny, soit nous vous rencontrerons lors des forums des associations début septembre.

Le club fourmille également de projets. En plus des séances hebdo madaires, nous prévoyons de tenir un stand à la brocante de Chars pour financer des projets, de participer au Téléthon cette année encore, d'organiser un pickleball fluo ou encore un tournoi. Les projets ne manquent pas et la bonne humeur règne au sein du club.

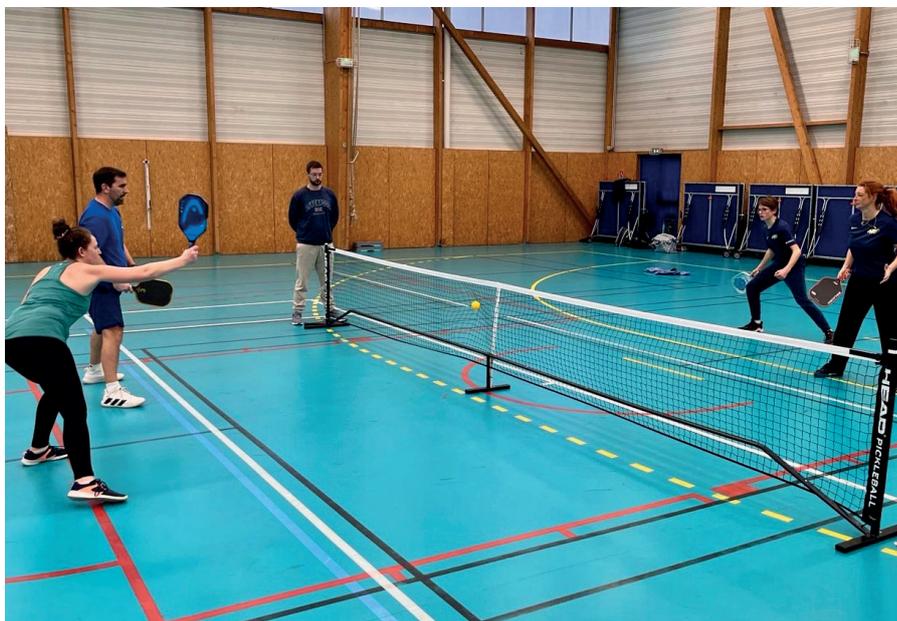
À très bientôt !

Nicolas Belangé,

Président Pickleball Vexin Centre

☎ 06 17 10 63 52

✉ contact.pvc@pickleballfance.org



La bobine à rayures : « Atelier collaboratif »

Chaque lundi et jeudi les membres de notre association se sont réunis au foyer rural.

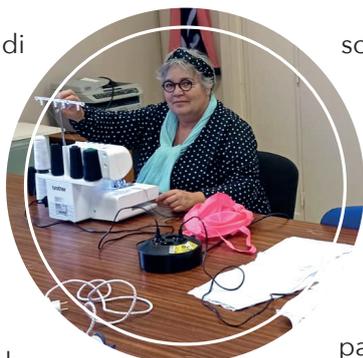
Qu'est-ce qu'un atelier collaboratif ?

Chaque membre, quel que soit son niveau, partage ses connaissances, ses techniques, ses astuces, échange avec les autres.

Et oui pas de prof !

C'est ensemble que nous progressons avec parfois de sacrées aventures !!!

Toujours dans la bonne humeur, souvent au son des rires qui ré-



sonnent, les membres de notre équipe plus hétéroclite que jamais (hommes et femmes de 25 ans à retraités) créent, inventent, s'entraînent.

Même les débutants parviennent à réaliser de très jolies choses (de la lingette réutilisable au manteau)

Quelques photos illustrent notre travail et c'est avec fierté que nous vous les présentons.



■ Sabine Boureau
Présidente.



L' AC2V

Le club AC2V (Association Cycliste de la Vallée de Viosne) continue à se développer et compte maintenant 30 licenciés (18 en 2022). Il vous offre la possibilité de pratiquer dans la bonne humeur ce sport et dans un cadre idéal, le Vexin (parcours en campagne et vallonnés) mais également bien d'autres régions. Vous aurez la possibilité de sortir plusieurs fois par semaine selon vos disponibilités et motivations (mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche). Cela est complété par la participation aux randonnées organisées par les autres Clubs de la région mais également par l'organisation de notre événement annuel (en 2023 le 24 septembre).

Cette année AC2V a participé au passage de la flamme olympique au travers de l'événement organisé par le Parc Naturel Régional du Vexin le 19 juillet.

En 2024 nos randonnées ont eu lieu le 22 septembre. Quatre parcours (37/50/70/100) dont le parcours proposé aux familles (37) et / ou débutants. Plus court, moins de relief réalisable avec un VTT et basé sur le thème découverte de la région et de ses châteaux.

Nous comptons sur votre participation croissante ! Nous continuons à mettre des produits locaux à l'honneur sur nos ravitaillements.

Vous pouvez à tout moment découvrir l'AC2V plus en détail sur nos médias.

Nous joindre par mail

club.ac2v.chars@gmail.com

Nous profitons également de cet article pour remercier les Moulins de Chars, la boulangerie Despres, l'agence CER de Chars, l'agence Crédit Agricole de Marines, la mairie de Chars et le Conseil Général du Val d'Oise de leur soutien et leur fidélité.

■ Le Bureau AC2V



<https://www.youtube.com/@AC2V95>

<https://www.strava.com/clubs/AC2V-CHARS>

<https://www.facebook.com/AC2V95>

Le foyer rural

Le Foyer rural de Chars, fondé en 1975 gère l'ensemble des activités artistiques, culturelles et sportives qui vous sont proposées.

Aujourd'hui, l'association regroupe 20 activités différentes animées par nos professeurs salariés, nos responsables de section et l'équipe de bénévoles à la tête du bureau. Elle compte plus de 200 adhérents toutes disciplines confondues.

- Cette année notre spectacle de fin d'année a accueilli 350 personnes. Les retours que nous avons pu avoir quant à sa qualité sont très bons !!!!!
- Notre panel d'activités s'élargit. Vous pourrez dès la rentrée prendre des cours de chant.
- La couture, le jazz, victimes de leurs succès ouvrent des créneaux supplémentaires.

ACTIVITÉS

DANSES :

- Modern' Jazz ;
- Urban' Jazz ;
- latino (enfants et adultes) ;
- Tango argentin (en couple) ;
- Salsa (en couple) ;
- Bachata (en couple).

SPORTS :

- Football en salle ;
- Zumba ;
- Gym Vitalité ;
- Gym Douce ;
- Tai Chi
- Pilates ;
- Stretching ;
- Body Zen ;
- Qi Gong.



MUSIQUE ET CHANT :

- Guitare ;
- Batterie & Percussions ;
- Chant.

LOISIRS :

- Ateliers du mardi ;
- Couture.

Les inscriptions sont effectuées et à renouveler chaque année. Dans la limite des places disponibles et après règlement, les inscriptions sont réputées définitives.

COTISATIONS

- **Le montant des cotisations comprend :** la rémunération des animateurs et des professeurs.

L'ADHÉSION

- **Le montant des cotisations comprend :** l'assurance obligatoire ainsi que les frais de fonctionnement et de gestion de l'association.

- **Nous prenons des engagements à l'année** avec nos animateurs et professeurs.

En conséquence, aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cours d'année sauf pour motifs médicaux.



Nous fêterons
les **50 ans** du
FOYER RURAL DE CHARS
EN 2025, dans le cadre d'un
échange avec la compagnie
de Danse professionnelle
de Barranquilla en Colombie,
nous vous réservons
des surprises tout au long
de l'année.

PLANNING DES COURS

Les cours sont dispensés sur **33 semaines** pendant l'année hors vacances scolaires.

Planning

Lundi		Jeudi	
17h45-18h45	Latino CM1-CM2-6 ^{ème}	17h45-18h45	Latino CP CE1 CE2
19h-20h	Zumba	17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)
17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)	18h-22h	Guitare (cours individuel)
20h-21h30	Tango/salsa/bachata	19h-20h30	Zumba
20h-22h30	Couture	20h-22h30	Couture
20h-22h	Football en salle Adulte	20h30-22h	Latino adulte/lycée

Mardi		Vendredi	
14h-18h	Ateliers du mardi	14h-15h	Gym adulte (gym douce)
18h-22h	Guitare (cours individuel)	15h-16h30	Tai Chi Chuan & Qi Gong
17h30-18h30	Cours de chant enfants	17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)
17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)	18h30-19h30	Body zen (séance bien être, pilates, yoga, stretching, relaxation)
18h30-19h30	Cours de chant Ados	19h30-20h30	Gym vitalité (step, burpees, LIA-HIA, cardio)
19h30-20h30	Cours de chant adultes		

Mercredi		Samedi	
15h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)	Horaire à définir	Batterie & Percussions (cours individuel)
15h30-16h30	Modern' Jazz CP/CE1/CE2		
16h30-17h30	Modern' Jazz CM1/CM2		
17h30-18h30	Modern' Jazz Collège		
18h30-19h30	Modern' Jazz Lycée		
19h30-21h	Jazz Lycée/Adulte		
20h-22h30	Couture		



TARIFS

Adhésion Obligatoire : 15€

Danse, Gym et Zumba 1H00 : 175€

Danse, Gym et Zumba 1H30 : 195€

PASS Zumba: 49€ (valable pour 2h30)

Batterie 0h30 : 239€ (cours individuel)

Football: 103€

Guitare 0h30 : 539€ (cours individuel)

Guitare 0h45 : 699€ (cours individuel)

Guitare 1h00 : 799€ (cours individuel)

Ateliers du Mardi : 15€ (inclus l'adhésion)

Cours de chant : 175€ (collectif)

Couture: 15€ adhésion + 40 € à verser à la bobine

Une réduction de 30€ sera accordée à l'adhérent pour une deuxième discipline, et 15€ en plus par activité supplémentaire.

Cette réduction est valable pour un même adhérent ou pour toutes personnes appartenant au même foyer fiscal.

NOS PROFESSEURS

- **Gym & Tai Chi** : *Consiglia Ciaburri* ;
- **Gym Douce** : *Alexander Soto León* ;
- **Jazz & Urban Jazz** : *Elsa Cadiou* ;
- **Latino & Zumba** : *Alexander Soto Leon* ;
- **Guitare** : *Hugo Bonnet* ;
- **Batterie** : *Thomas Surreau* ;
- **Football** : *Pascal Bossu* ;
- **Couture** : *Sabine Boureau* ;
- **Ateliers du mardi** : *Simone Kwarta* ;
- **Chant** : *Lucas D'Agostini*.

LE BUREAU

- *Tiana Ramanahisoa*
- *Sandrine Castelarnau*
- *Stéphanie Delchoque*
- *Vincent Delchoque*
- *Loïc Cadiou*

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la rentrée 2024/2025

Bien Cordialement.

▪ **Loïc Cadiou,**
Le président

Association Voies et Voix en Vexin

L'association reste mobilisée pour préserver la qualité de vie le long de la ligne J.

Les subventions octroyées par plusieurs communes, dont celle de la ville de Chars, ont permis à notre association l'acquisition et la pose de matériel permettant de compter les passages de trains de fret.

Nous avons constaté :

- une certaine régularité du nombre de trains sur la période nocturne : 4 à 5 trains entre 22h00 et 06h00,
- des chargements lourds et longs : jusqu'à 41 wagons,
- une vitesse souvent excessive.

Le 5 juin dernier, nous avons participé à la réunion annuelle de « l'Observatoire du Bruit Serqueux-Gisors » présidée par M. Le Préfet du Val d'Oise, avec la participation de plusieurs maires et élus municipaux, de représentants de SNCF Réseau, de BruitParif, et d'associations de riverains.

Un bilan des mesures du bruit, sur le site de Chars, a été présenté en précisant que les résultats mesurés

sont inférieurs aux valeurs limites réglementaires : conclusions de la part de la SNCF, qui sont basées sur une lecture volontairement erronée d'une réglementation.

Faire reconnaître les nuisances liées aux vibrations, notamment sur les bâtis, est actuellement très compliqué car les vibrations ne font toujours pas l'objet d'une réglementation.

Concernant les perspectives du trafic à l'horizon 2025/2030 :

- l'armateur MSC a prévu des investissements importants pour augmenter les capacités des terminaux du port du Havre, entraînant entre 2025 et 2027 une augmentation des trains de fret : de 10 à 30 trains par 24 heures.
- la mise en conformité européenne du matériel roulant et des travaux de rénovation des voies, notamment le renouvellement du ballast entre Pontoise et Gisors, réalisés de nuit, devrait, selon la SNCF, apporter des solutions aux « inconvénients » générés par le passage des trains.

Des réunions publiques d'information seraient prévues, à partir du mois de juillet. Aussi, faites-nous remonter toutes les informations qui pourront être indispensables pour compléter notre dossier et nous permettre d'agir, dans un premier temps, sur 2 axes :

- la réduction de la vitesse des trains
- la reconnaissance des dégâts causés sur les habitations, conséquences des vibrations causées par le passage des trains de fret.

Contacts :

- ✉ v.v.vexin1@orange.fr
- f www.facebook.com/Voies-et-voix-en-vexin
- ☎ 01 30 39 64 82



Venez participer au marché de Noël de Chars qui aura lieu le samedi 30 novembre de 10h à 18h, salle municipale

— QUINZAINE COMMERCIALE —

3^{ème} édition

La troisième édition de la quinzaïne commerciale s'est déroulée du samedi 23 mars au samedi 6 avril. Cette année, **13 commerçants ont participé et mis des lots en jeu pour la tombola et nous tenons une nouvelle fois à tous les remercier d'avoir bien voulu se prêter au jeu.** Le tirage au sort a eu lieu le 8 avril en direct sur la page Facebook de la commune ; malgré un grand nombre de lots mis en jeu, une très nette inflexion dans l'intérêt porté par les habitants pour cet événement est remarquée alors qu'il a initialement pour but de dynamiser l'activité commerciale à Chars et

d'inciter les habitants à fréquenter les établissements du village. Nous ne nous décourageons pas malgré la baisse de participation et vous proposerons une nouvelle édition en 2025. Nous sommes ouverts à toute proposition pour améliorer cet événement et restons à votre écoute pour échanger à ce sujet.

Nicolas Belangé

Adjoint au Maire en charge
de l'activité commerciale

✉ nicolas.belange@mairie-chars.fr

— COMMERCES AMBULANTS —

Retrouvez vos commerces ambulants à partir de la rentrée !

- **Vex'In truck** le mardi soir, de retour en octobre une fois par mois.



- **Chez Francky Pizzeria** le vendredi soir, de retour dès la fin août.



- **L'atelier KSR** tous les samedis.
- **Kinna Vexin**, la boutique ambulante avec des objets et accessoires utiles pour votre vie quotidienne, présente à Chars une fois par mois.

N'oubliez pas d'aller goûter leurs spécialités ou découvrir leurs articles. Grâce à leur présence et votre fréquentation, la place de la mairie s'anime !



Retour sur début 2024...

— TRAVAUX SUR LE CHÂTEAU D'EAU —

Une fois les travaux de réfection et d'étanchéité du château d'eau de Chars terminés, il ne restait plus aux opérateurs qu'à réinstaller les antennes pour que tout le monde puisse bénéficier d'un réseau téléphonique et internet satisfaisant. Oui mais voilà, les opérateurs n'ont pas su se coordonner de manière optimale, d'où les problèmes récurrents de réception subis à Chars.

Ce désagrément a touché une grande partie des habitants et nous le regrettons ; la commune a bien sûr fait remonter cela au propriétaire de l'ouvrage afin qu'il puisse en informer les opérateurs. Nous restons mobilisés en cas de nouveau problème à ce sujet.

■ **Nicolas Belangé**

Adjoint à la Maire de Chars



— UN AVION SE POSE À CHARS —



Insolite !!

Tout est bien qui finit bien !

Atterrissage d'urgence réussi le 20 mars d'un avion de tourisme en panne d'essence dans un champ entre Chars et Bercagny.

Heureusement aucun blessé grâce au sang-froid et la réactivité du pilote.

Après vérification de l'état technique de l'appareil par la direction de la sécurité de l'aviation civile et la sécurisation du site par la gendarmerie, l'avion a pu redécoller le lendemain en toute sécurité.

■ **Ariane Martin**



— JOURNÉES EUROPÉENNES — DU PATRIMOINE 2024



8 MAI

Cette journée nationale de commémoration de la Victoire du **8 mai 1945** a eu lieu comme habituellement et a permis de décorer M. Henri Didier Montin en remerciement pour son engagement en tant que porte-drapeau des sapeurs pompiers.



Rencontre avec Vincent Lamy, un Charsien qui a écrit et monté la pièce de théâtre « *Déguisée* ».

Connaissez-vous la plus belle église rurale de Seine et Oise ?

C'est ainsi que Louis REGNIER, historien et archéologue du XIX^e siècle, a qualifié l'église 11^e et 15^e siècles de Chars, placée sous le vocable de Saint-Sulpice.

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, Martine, Hélène et Christine accueillent les visiteurs pour une visite libre ou un voyage guidé entre l'art roman et le gothique. Cette visite s'accompagne chaque année d'une animation différente : après les balades musicales contées avec Brigitte Blaise, la présentation des travaux sur le lutrin de St Jean, l'exposition sur l'art floral liturgique, l'équipe a mis l'accent lors des JEP 2023 sur la visite de la sacristie et une exposition des vêtements sacerdotaux. Chacun a pu admirer les trésors des broderies et leur parfaite conservation.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés puisqu'un parcours-découverte de la statuaire de l'église et du village leur est proposé pendant leur visite.

■ Christine Maître



Déclie... ou des claques?

ENS du Bois du Moulin de Noisement



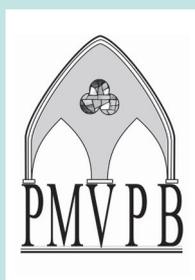
Au mois de mars dernier, un chantier de restauration des pelouses de l'Espace Naturel Sensible (E.N.S.) départemental

du Bois du Moulin de Noisement a eu lieu. En effet, sur la partie haute de l'E.N.S., la végétation avait tendance à devenir de plus en plus envahissante, à refermer certains espaces et à empêcher certaines espèces de se développer. **Le Conseil Départemental a donc décidé de mener un chantier de restauration qui a consisté au nettoyage de la végétation étouffant certains sujets et à la réouverture d'un passage de la pelouse haute vers la pelouse basse.** Bien que les travaux puissent paraître impressionnants de prime abord en termes de défrichage, la nature a déjà repris ses droits et nous vous invitons à aller y jeter un œil pour une jolie promenade.





Partenariat CY



Au mois de janvier dernier, les enseignants de la Licence Professionnelle « Préservation et Mise en Valeur du Patrimoine Bâti » de l'Université CY de Cergy ont pris contact

avec la mairie pour mener un projet tutoré intitulé « Utilisation du patrimoine communal de la ville de Chars » et la commune a répondu favorablement à cette demande de partenariat. Nous avons donc accueilli l'équipe enseignante accompagnée de la promotion étudiante en février en mairie afin de leur faire visiter les sites sélectionnés comme objets d'étude potentiels avant que les étudiants se répartissent en groupes de travail. Parmi le riche patrimoine charsien, la mairie, la salle de l'Âge d'or, le patrimoine lié à l'eau, les abords de l'église et la maison du 12, rue de l'église ont été retenus.

L'objectif de la licence « Préservation et Mise en Valeur du Patrimoine Bâti » est de former des professionnels spécialisés dans les domaines touchant au patrimoine bâti tant dans ses dimensions historiques

qu'administratives ou techniques. Le projet tutoré est destiné à placer l'étudiant en situation de terrain, en utilisant ses connaissances théoriques dans un cas précis. Les étudiants se positionnent en « prestataire », comme un bureau d'étude et de conseil. Ils doivent être attentifs aux indications du commanditaire (la commune de Chars en l'occurrence) afin de cerner au mieux ses contraintes et ses besoins ; ils doivent prendre en compte, pour chaque bâtiment, ses liens avec la commune : l'urbanisme, l'accessibilité, leur rôle dans les besoins de la commune (dans le cas de Chars, l'accessibilité au service public, un service aux habitants, l'accueil des visiteurs extérieurs, le développement local).

À l'issue de leur travail, les étudiants ont rendu un mémoire qu'ils ont dû soutenir devant un jury comprenant les enseignants et un représentant de la mairie. Tous les travaux se sont révélés remarquables en termes de recherches et de propositions et sont désormais la propriété de la commune ; à l'avenir, ils pourront donc être exploités si un des projets venait à être concrétisé.

Nicolas Belangé
Adjoint à la Maire
en charge de l'environnement

Suivi des chiroptères



Les chiroptères (prononcer « kirop-tère »), mais qu'est-ce que c'est ? Pour faire simple, il s'agit des chauves-souris ! Et notre commune en compte un bon nombre grâce aux nombreuses anciennes carrières présentes sur notre territoire. Une partie de notre réseau souterrain est d'ailleurs classé en site Natura 2000 « Sites à Chiroptères du Vexin français ». Ce classement a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux.



Deux fois par an, une visite des carrières est effectuée afin de suivre l'évolution des populations de chiroptères. En février 2024, les six carrières principales de la commune ont été prospectées. **En hiver, les chauves-souris sont en période d'hibernation ; si une personne reste trop longtemps en dessous d'une chauve-souris pour l'observer, la chaleur dégagée par son corps la réveille et elle devra alors puiser dans la réserve d'énergie cumulée pour survivre en hibernation, qui ne lui sera alors plus suffisante pour passer l'hiver. Il est donc important de les déranger le moins possible et d'être accompagné par des experts, d'où un comptage des individus en petit comité.**

Cette année, le suivi des chiroptères nous a permis de dénombrer 131 individus répartis en une dizaine d'espèces différentes. Chars est le 4^{ème} plus gros réseau en termes d'effectifs sur le territoire du Parc Naturel Régional du Vexin ; notre réseau accueille même la 3^{ème} plus grande population de petits rhinolophes (espèce d'intérêt européen) d'Île-de-France.

Pour la sécurité de cette faune et limiter leur fréquentation, les cavités sont fermées afin que les chauves-souris soient le moins dérangées possible. Par ailleurs, la commune a signé un contrat d'entretien des pelouses « sur les carrières » afin d'en faire un terrain de chasse privilégié pour les chiroptères. Car même si elles souffrent toujours d'un déficit d'image, les chauves-souris sont des mammifères très importants pour la régulation de la population des insectes, comme les moustiques par exemple ! Les chauves-souris sont vos amies !



Nicolas Belangé
Adjoint à la Maire
en charge de
l'environnement

Le nourrissage des animaux est une bonne intention mais n'est pas sans dégâts sur l'équilibre naturel

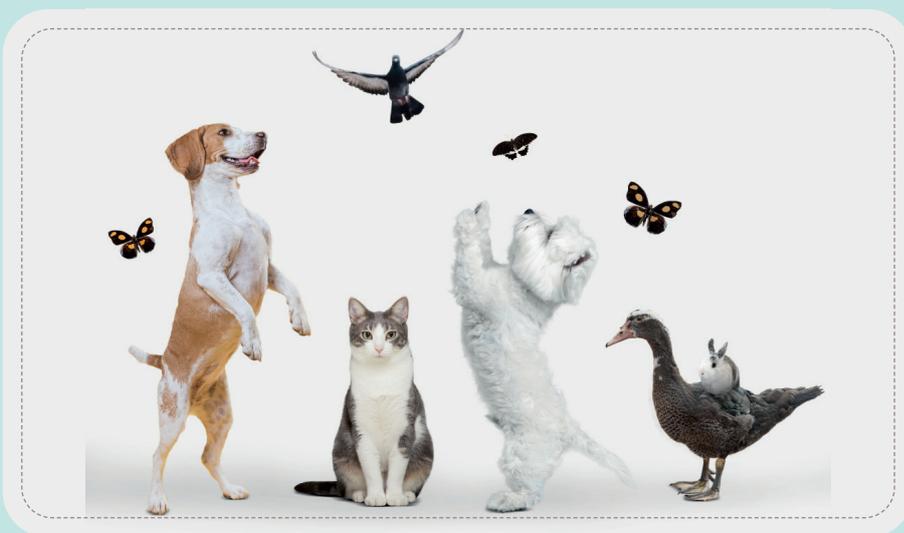
L'article 120 du Règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours et autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage et d'attirer les rongeurs.

La même interdiction peut s'appliquer dans les jardins, parcs, voies et promenades lorsque



cette pratique favorise la multiplication des animaux errants ou sauvages et risque de compromettre les parterres et plantations.

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme ou des animaux par une maladie transmissible. Toute infraction est sanctionnée par une amende de 3^e classe, soit 450€ maximum (article 131-13 du Code pénal).



Rappel

Petit rappel sur un des devoirs de chacun : L'arrêté municipal du 22 novembre 2021 (118-2021-AR) stipule que, sur l'ensemble du territoire de la commune de Chars, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer les feuilles, fruits provenant d'arbres issus de leur propriété, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le

désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit. De même la propreté des avaloirs placés près des trottoirs est également à leur charge.

Cet entretien est applicable au droit de la façade ou clôture des riverains, sur toute la longueur du trottoir ou à un espace de 1m20 s'il n'y a pas de trottoir.

Moment détente

CREUSONS-NOUS LA CERVELLE !

Le père de Didier a 4 enfants qui habitent Chars. Trois de ses enfants s'appellent Claude, Magalie et Carla. Pour leur téléphoner, il doit saisir son code PIN mais il l'a oublié.

Pour le récupérer, vous savez qu'il faut répondre à quelques questions afin que la "machine" soit certaine que c'est bien vous le demandeur et pas un usurpateur ou un robot.

Question 1 du téléphone :

comment s'appelle son 4^{ème} enfant?

Question 2 du téléphone :

Quand on a besoin de moi, on me jette.
Quand on n'a plus besoin de moi, on me ramène
Que suis-je ?

Petite aide : je suis utile en mer.

Question 3 du téléphone :

Quelle invention permet de regarder au travers d'un mur

Question 4 du téléphone :

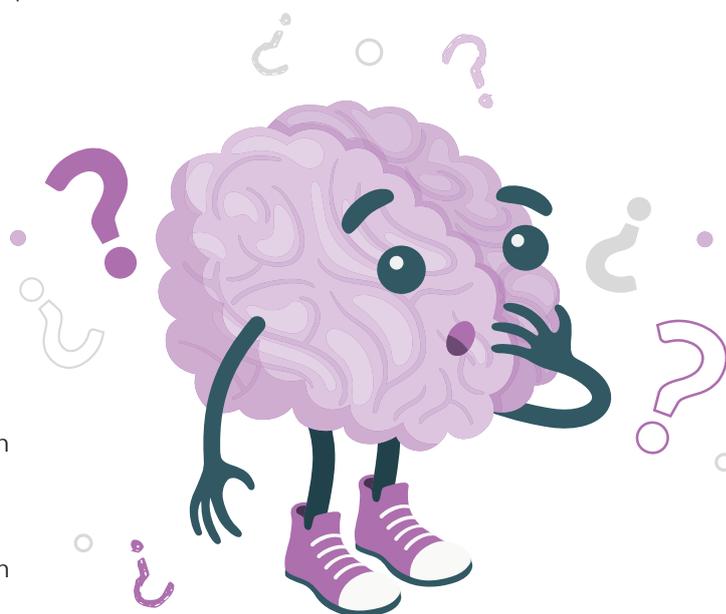
Qu'est-ce qui peut voyager dans le monde entier en restant dans un coin ?

Question 5 du téléphone :

Qu'est-ce qui va du haut vers le bas en restant toujours au même endroit ?

Question 6 du téléphone :

Qui a deux branches, mais pas de feuilles ?



Donc ce code PIN contient les 6 premières lettres des mots que vous avez trouvés.

Vous pouvez avoir une aide en retournant cette feuille. Vous aurez un code PIN mais à vous de vérifier que c'est le bon. Les lettres devraient vous aider à trouver les solutions aux questions précédentes. Sinon, allez à la feuille suivante. Tant pis pour votre téléphone qui risque d'être bloqué. ;)

SOLUTIONS : DAFTEL

— Renseignements utiles —

Mairie : 01 30 39 72 36
Gendarmerie de Marines :
01 30 39 70 27
Pompiers : 18
Samu : 15
Urgences : 112
Centre antipoison de Paris :
01 40 05 48 48

Enfance maltraitée : 119
Violences faites aux femmes : 3919
Harcèlement scolaire : 3020

Cabinet paramédical :

Infirmières : 01 30 37 70 15
Kinésithérapeutes : 01 30 39 78 13
Pédicure-Podologue : 06 85 33 13 55
Ostéopathe : 07 67 92 40 82
Psychopraticienne - Hypnothérapeute
- Sophrologue : 06 15 35 70 83

Pharmacie de Chars : 01 30 39 72 01

Lundi : 14h30 - 19h30

Mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 12h30 et
14h30 - 19h30

Samedi : 9h00 - 12h30

En cas de perte ou de vol, numéro d'opposition

Carte Bleue : 0892 705 705

Chèques : 0892 683 208

ET SI LA PHOTO DE
COUVERTURE DU PROCHAIN
CLIC ÉTAIT LA VÔTRE ?

Envoyez votre cliché à
clic@mairie-chars.fr



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SOLUTIONS

1. DIDIER CARON DIT "LE PÈRE DE DIDIER"
2. A COMME L'ANCRE D'UN BATEAU
3. F COMME FENÊTRE
4. T COMME TIMBRE
5. E COMME ESCALIER
6. L COMME LUNETTES



CONTACTEZ-NOUS
clic@mairie-chars.fr

www.mairiechars95.fr

2 rue de Gisors, 95750 Chars - Tél : 01 30 39 72 36
Mail : administration@mairie-chars.fr